Compte rendu de la réunion du comité exécutif

6 mai 2026

Participants : Alain Dewerdt, Anne-Laure Detilleux, Dante Monferrer, Dominique Bénard, Dominique Lesaffre, Dominique Solazzi, Francis Jeandra, Larry Childs, Michel Seyrat, Michel Tissier, Roland Daval.

Excusés : Carolina Osorio Garcia, Guy Ménant, Matheus Batalha, Patrick Gallaud

---

1. MODERNISATION DU SITE ET IDENTITÉ VISUELLE

Francis a présenté le travail de refonte complète du site web et de l'identité visuelle de l'association, un projet ayant nécessité plusieurs réunions avec Anne-Laure Detilleux et Dominique Bénard et plusieurs dizaines d'heures de travail technique.

- **Modernisation technique et graphique** : Une nouvelle charte graphique a été élaborée (typographie, couleurs, iconographie) pour assurer une cohérence sur tous les supports (*https://www.approchescooperatives.org/medias/files/apac-charte-graphique.pdf*).
- **Refonte du site** : Le site est désormais "adaptatif" (lisible sur mobiles et tablettes), plus rapide, et mieux référencé sur les moteurs de recherche (*https://www.approchescooperatives.org/pages/*).
- **Statistiques et usage** : Le site a enregistré 116 utilisateurs le mois dernier, avec une durée d'engagement moyenne remarquable de 10 minutes par visiteur. Les pages les plus consultées sont la page d'accueil et les revues trimestrielles.
- **Échanges et retours** : Michel Tissier a salué ce travail tout en rappelant que la revue doit rester le socle de l'association pour éviter l'éparpillement en particulier sur les billets de blog. Francis a expliqué que le blog joue un rôle indispensable pour améliorer le référencement du site. Il faut sans doute en réorienter un peu le conteu pour qu'ils puissent être utilisés pour promouvoir les pblications, y compris les plus anciennes, dont l'intérêt pourreait être rappelé en relation avec des événements de l'actualité. Dominique Lesaffre a suggéré de rendre l'accès aux publications plus immédiat dès la page d'accueil. L'ensemble du comité a rendu hommage au travail réalisé par Francis et Anne-Laure.

Décisions et conclusions :

- Le site est désormais bilingue (français/anglais), avec une structure prête pour l'espagnol et le portugais. Le prochain pas va être de préparer une version espagnole du site.
- Les articles de blog devront désormais être systématiquement signés, car ils font office de tribune libre.
- L'utilisation des réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram) sera intensifiée pour attirer de nouveaux lecteurs vers le site et les revues.

2. PROGRAMME DES PUBLICATIONS (2026-2027)

La multiplication des numéros spéciaux crée un problème d'"embouteillage" car la réalisation d'un numéro ordinaire (périodique) entre en compétition avec celle de plusieurs numéros spéciaux. Au départ, nous appelions "numéro spécial" un numéro de la revue réalisé en partenariat avec une organisation, mais aujourd'hui la plupart des numéros ordinaires sont réalisés en partenariat avec des organisations. Cette distinction ne tient donc plus.

Décision : Il faut réserver l'appellation "numéro spécial" à des publications qui concernent un sujet technique précis, par exemple la *gestion financière des associations* ou *les méthodes d'intelligence collective*. Un "numéro spécial" est plutôt un fascicule sur une sujet très précis. Toutes les autres publications doivent être considérées comme des publications périodiques et rentrer dans la programmation annuelle. Cette décision entrera progressivement en vigueur à partir de l'automne 2026.

- **Calendrier 2026** :
  - ***Printemps 2026*** : numéro 28 sur la ***Gouvernance partagée*** (partenariat avec l'Université du Nous) pris en charge par Roland et Dominique Bénard. et ***numéro spécial GSEF*** pris en charge par Dominique Lesaffre et Michel Tissier. Parution fin mai.
  - ***Eté 2026*** : Numéro spécial sur l'***enseignement en langue maternelle*** (fin juin) pris en charge par Roland Daval et Guy Ménant et ***numéro 29 sur "Un autre tourisme"*** pris en charge par Patrick Gallaud, Robert Lanquar, Dominique Solazzi et Roland Daval. (15 juillet).
  - ***Automne 2026*** : Numéro 30 « ***Regards croisés sur l'école*** » (issu du colloque du 10 juin) parution en septembre. Numéro 31 sur la « ***Recherche-action*** » avec le réseau Repéra. Parution en octobre.
  - ***Hiver 2026*** : Le ***théâtre populaire*** (avec les compagnons du théâtre de Castres). A vérifier.
- **Calendrier 2027** :
  - ***Printemps 2027 :*** le ***patrimoine*** (rechercher un partenaire)
  - ***Été 2027*** : La **protection sociale** (avec le RIEH).
  - ***Automne 2027*** : ***Quartiers "politique de la ville"***, (rechercher un partenaire).
  - ***Hiver 2027*** : l***a coopération décentralisée***, (rechercher un partenaire).

Les volontaires qui souhaitent participer à la réalisation d'un numéro sont invités à inscrire leur noms sur le tableau accessible à partir de ce lien : *https://docs.google.com/document/d/1jzA2HP08ww2CwuABG61EGV-l_bCLWOsXKU9FHC7fSdQ/edit?usp=sharing*

3. ORGANISATION INTERNE ET RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

Jusqu'à présent, l'essentiel de notre travail a été centré sur la production des publications, mais nous prenons conscience de l'importance de deux autres secteurs de travail : la promotion et le marketing d'une part, les finances d'autre part. Une présentation de la nouvelle organisation est donnée en annexe (page 5).

Il est donc proposé d'organiser l'action de l'APAC en quatre pôles ou quatre *cercles* pour reprendre les termes de la gouvernance partagée :

- Le **Comité exécutif** est le "cercle d'ancrage", c'est-à-dire celui qui porte tous les objectifs de l'association**.** Sa raison d'être est d'établir et conduire la stratégie de l'association à partir des décisions prises par l'AG**.** Les membres du comité exécutif sont élus par l'AG mais des membres non élus peuvent aussi être invités à rejoindre le comité en fonction de leurs compétences.
- **Le cercle Marketing** : sa raison d'être et de développer la notoriété de l'APAC, son réseau de partenaires et la diffusion de ses publications. Pour l'instant, il comprend Francis Jeandra qui exerce le rôle de Webmaster, Anne-Laure Detilleux qui est chargée des partenariats et Dominique Solazzi qui s'est porté volontaire pour les aider.
- **Le cercle Ressources** : sa raison d'être est de rechercher et gérer les ressources nécessaires au fonctionnement de l'association et à la production des publications. Roland Daval, en tant que trésorier de l'association était jusqu'à présent seul à tenir cette responsabilité. Dominique Lesaffre a accepté de le rejoindre pour organiser la recherche de financements, les appels aux dons et la tarification de publicités partenaires (ex: MAIF, MGEN).
  - Dominique Lesaffre propose l'approche suivante pour la recherche de financements :
    1. identifier le besoin de financement d'APAC, dans l'absolu et dans le meilleur des scénarios de développement ;
    2. mesurer la capacité d'autofinancement (par les dons spontanés directs, les adhésions etc…) ;
    3. Rédiger un document institutionnel synthétiques (max. 5 pages) de présentation d'APAC en vue de servir de clef d'entrée auprès de possibles financeurs, nous pourrons définir le profil attendu de ce document, indispensable pour toute action de 'fund raising' ;
    4. identifier les possibles donateurs institutionnels susceptibles de répondre utilement à notre requête, comme par exemple ceux qui s'intéressent au champ coopératif ;
    5. lancer la campagne de collecte de fonds auprès des institutions identifiées.
  - Envoyez votre réaction à cette proposition à *dom.lesaffre@gmail.com*
- **Le cercle Production** : sa raison d'être est de produire des publications attractives et de qualité, en français et en anglais, suivant le programme établi par le comité exécutif, en

s'appuyant sur le réseau de partenaires. Il regroupe tous les membres appelés à constituer des équipes pour prendre en charge chacune des publications avec des partenaires extérieurs.

- Dominique Bénard exerce le rôle de coordinateur avec le soutien de Roland Daval.
- Larry Childs et Sundara Babu sont responsables de la version anglaise "Cooperative Approaches".
- Dominique Bénard et Dante Monferrer sont chargés de la mise en page.
- Des équipes de travail sont constituées pour chaque publication, comprenant des membres du comité, des membres de l'association et des partenaires extérieurs.
- Le cercle est chargé d'établir le sommaire de chaque publication, de réaliser les interviews, les reportages, la rédaction des articles, la recherche des illustrations et la mise en page.

Le schéma ci-dessous illustre l'organisation en cercles avec les responsabilités actuellement identifiées et qui pourront être révisées et précisées. D'autres volontaires sont nécessaires pour renforcer les cercles Marketing et Ressources

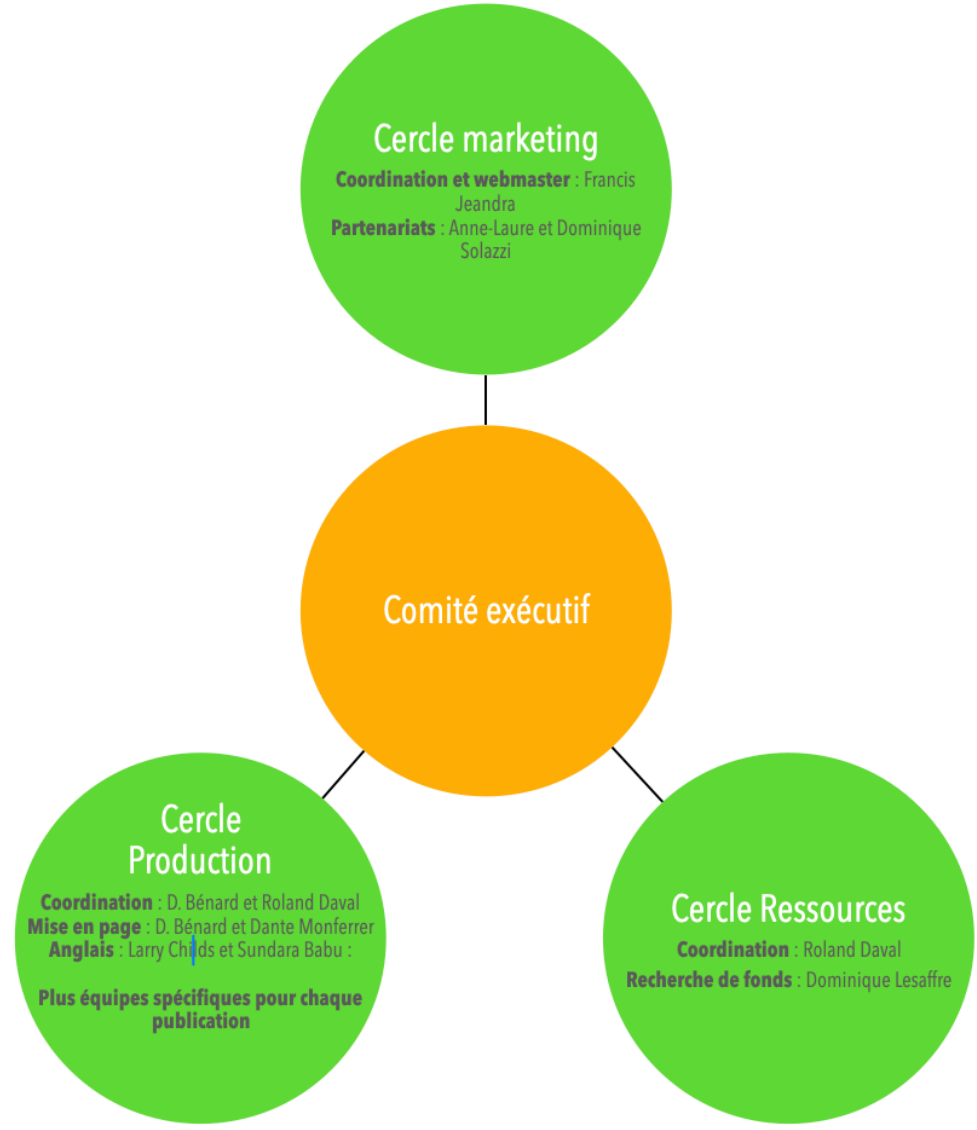

4. DIVERS ET PROCHAINES ÉTAPES

- International : Larry a suggéré la création de podcasts pour diversifier les formats de contenu.
- L'ouverture vers l'espagnol est confirmée comme une priorité pour toucher le public latino-américain avec, en particulier, le soutien du RIEH.
- Promotion : Michel Seyrat a invité les membres à soutenir son travail d'auteur de polars.
- Prochaine réunion : Le comité exécutif se réunira à nouveau en septembre 2026. D'ici là, les groupes de travail (promotion, finances, mise en page) se réuniront en juin pour faire avancer leurs dossiers respectifs.

Organisation de l'APAC

Conformément aux principes de la gouvernance partagée, l'APAC est organisée en 4 cercles :

- Un "cercle d'ancrage", le comité exécutif, élu par l'Assemblée générale
- Un cercle "marketing"
- Un cercle "production"
- Un cercle "ressources"

1. Le comité exécutif (cercle d'ancrage)

Elu par l'Assemblée générale.

Raison d'être

Etablir et conduire la stratégie de l'association à partir des décisions prises par l'AG.

Domaines

- La préparationde l'assemblée générale
- Les adhésions
- Les décisions stratégiques
- Les iobjectifs et le suivi de leur réalisation
- Le programme annuel des publications
- Le budget annuel

Redevabilités

- Préparer l'Assemblée générale annuelle
- Présenter et faire approuver par l'AG le rapport d'activités, le rapport financier et des orientations stratégiques
- Approuver le programme annuel de publications
- Approuver les accords de partenariat
- Suivre le travail des cercles

2. Le cercle "marketing"

Raison d'être

Développer la notoriété de l'APAC, son réseau de partenaires et la diffusion de ses publications

Domaines

- Le site Web

- Le réseau de partenaires
- Le lectorat
- La diffusion des publications

Redevabilités

- Développer et tenir à jour le site Web
- Mesurer et développer sa notoriété
- Evaluer la fréquanetation du site et lectorat de la revue
- Préparer et faire approuver des accords de partenariat
- Intéresser de nouveaux partenaires et entretenir les relations avec les partenaires existants
- Faire connaître la revue et ses dérivés à travers les réseaux sociaux
- Donner des indications au cercle production sur le lectorat et les thèmes porteurs
- Informer le comité exécutif de son travail et présenter un rapport annuel au comité éxécutif

3. Le cercle "production"

Raison d'être

Produire des publications attractives et de qualité, en français et en anglais, suivant le programme établi par le comité exécutif, en s'appuyant sur le réseau de partenaires.

Domaines

- Les thèmes des numéros de la revue et leur contenu
- L'écriture des articles
- La mise en page de la revue
- La mise en ligne de la revue (site Web et lulu.com)

Redevabilités

- Organiser et tenir les comités éditoriaux avec les partenaires
- Etablir le sommaire de chaque publication
- Organiser les entretiens et reportages
- Ecrire les articles
- Réalier la mise en page
- Produire les pdf pour la mise en ligne sur le site et sur lulu.com
- Informer le comité exécutif de son travail et présenter un rapport annuel au comité éxécutif

4. Le cercle "ressources"

Raison d'être

Rechercher et gérer les ressources nécessaires au fonctionnement de l'association et à la production des publications

Domaines

- Le budget annuel
- La recherche des ressources
- La gestion des ressources

Redevabilités

- Etablir et faire approuver le budget annuel par le comité exécutif
- Etablir et faire approuver le rapport financier annuel par l'AG
- Suivre la réalisation du budget annuel
- Rechercher des ressources
- Approuver les dépenses
- Tenir la comptabilité

Autonomie des cercles

Chaque cercle est autonome et peut prendre des décisions dans ses domaines d'action pour autant qu'elles n'empiètent pas sur les domaines des autres cercles. Par exemple, le cercle marketing peut prendre contact avec un partenaire potentiel et lui proposer un accord de partenariat mais cet accord devra être approuvé par le comité exécutif. De même, le cercle production peut préparer un partenariat possible concernant le thème d'une revue mais il devra revenir vers le cercle marketing pour aller plus loin dans la mise en place du partenariat. Ou encore, le cercle "ressources" peut préparer une demande de subvention auprès d'un organisme bancaire ou financier mais il devra en informer le cercle "marketing" si cette décision risque d'empiéter sur les prérogatives de ce dernier. Tout accord de partenariat devra être approuvé par le comité exécutif.

Dans chacun des cercles :

- un "premier lien" assure la liaison vec le comité exécutif et fait connaître dans le cercle les préoccupations du comité exécutif.
- un "second lien" représente le cercle au sein du comité exécutif et y porte les préoccupations du cercle.

Chaque personne peut tenir plusieurs et appartenir à plusieurs cercles. C'est ainsi que chacun de nous a vocation à participer à l'écriture d'articles et fonc à coopérer avec le cercle "production".

Les cercles pourront être renforcés en faisant appel aux membres de l'association.

Cette organisation sera évaluée régulièrement et ùodifiée pour répondre aux besoins.

Chaque cercle choisit parmi ses membres un facilitateur/une facilitatrice pour faciliter la coopération à l'intérieur du cercle et l'organisation des réunions et un /une secrétaire pour les compte-rendus de réunion.